

Dette gouvernementale

● (1730)

Je pense que nous devrions assurer au secteur privé un climat plus propice pour qu'il puisse régler les questions et les problèmes quotidiens qu'il lui faut affronter bon an mal an. Les gouvernements sont certes nécessaires, mais ils ne devraient pas être la fin ultime dans la solution des problèmes auxquels nous devons faire face.

On pourrait pour résumer la situation emprunter les mots que l'Auditeur général a employés dans le dernier rapport qu'il a présenté au Parlement—le genre de mentalité qui existe au sein de la bureaucratie—la mentalité de créer une plus grande pénétration par la bureaucratie gouvernementale. A la page 6 de l'Aperçu général, l'Auditeur général disait:

Un cadre supérieur me confiait dernièrement que, depuis nombre d'années, les promotions et les rétributions allaient à ceux qui concevaient de brillants nouveaux programmes plutôt qu'à ceux qui avaient pour tâche de restreindre et de contrôler les dépenses et de voir à ce que la valeur corresponde aux deniers dépensés.

A quoi une telle pratique aurait-elle pu aboutir, sinon à la période de folles dépenses qui a eu cours durant la dernière décennie? Cette déclaration signifie, à mon sens, qu'on ne récompense pas les fonctionnaires pour leur efficacité ou leur économie, mais plutôt pour les empires qu'ils édifient. Nous savons aussi d'après les rapports de l'Auditeur général que le contrôle parlementaire a toujours été contourné dans l'éternelle recherche de fonds. La situation a maintenant atteint le niveau de crise.

Cela m'amène à la déclaration suivante de l'Auditeur général qui a dit:

Je m'inquiète sérieusement du fait que, sur la foi de l'examen de deux ans effectué par le Bureau de la vérification, le Parlement—et, en réalité, le gouvernement—ne contrôle plus les deniers publics ou semble près d'en perdre le contrôle.

Cela montre bien l'incapacité du Parlement d'étudier, d'examiner, de contester les dépenses du gouvernement de façon efficace. Je pense que c'est là le nœud du problème. C'est une accusation accablante portée par un homme compétent, appuyé par quelque 75 vérificateurs professionnels de tout le pays. L'Auditeur général a dit qu'il avait choisi ses mots très, très minutieusement quand il a fait cette déclaration. C'est une déclaration très sérieuse et je pense qu'elle est reprise par R. S. Malone du *Globe and Mail* qui, le 24 février 1976, a dit:

Depuis dix ans, on voit de façon très claire où le gouvernement menait notre pays. Au cours de toutes ces années, nos politiciens ont été malheureusement plus préoccupés à essayer d'acheter la popularité en dépensant à tour de bras—et à manufacturer de l'argent pour payer le tout. . . .

En une période de dix ans, Ottawa a augmenté ses dépenses de 600 p. 100. Elles ne pouvaient être payées qu'avec des dollars dévalués, ou par le biais d'une contrefaçon légale, et Ottawa le savait depuis le début.

Bref, cela signifie que nous garantissons par le travail de demain l'achat d'objets de luxe aujourd'hui.

On s'est beaucoup intéressé aux sociétés de la Couronne et à leur gestion ces deux ou trois derniers mois. Ces sociétés reçoivent des sommes considérables puisées à même les deniers publics. Par exemple, une question inscrite au *Feuilleton* le 20 octobre dernier au nom du député de York-Simcoe nous apprend que le gouvernement du Canada a versé en tout 21 milliards de dollars aux sociétés de la Couronne sous forme d'avances, de prêts et de placements. C'est là l'argent des contribuables. Le problème des sociétés de la Couronne se résume au manque de responsabilité—dans de nombreux cas, il n'y a virtuellement aucune responsabilité envers le Parle-

ment et les actionnaires, c'est-à-dire les Canadiens. Voilà quelques remarques de l'Auditeur général à ce sujet:

Dans le cas de la plupart des sociétés de la Couronne vérifiées par mon Bureau, la gestion et le contrôle financiers sont faibles et inefficaces. En outre, la coordination et l'orientation provenant des organismes centraux du gouvernement visant les pratiques de gestion et de contrôle financiers n'existent pratiquement pas dans ces sociétés.

Il ajoutait que les mécanismes en place étaient lamentablement insuffisants. Bien que cette affirmation soit très, très sérieuse, on se prend à sourire en pensant que le gouvernement est incapable de fournir à un comité de la Chambre une liste des sociétés de la Couronne. Cela peut sembler incroyable mais c'est vrai. Témoinant devant le comité des comptes publics le 10 février 1977—voir les pages 14:10 et 14:11—M. D. L. Meyers du bureau de l'Auditeur général a reconnu que personne au gouvernement n'avait une liste de toutes les sociétés de la Couronne. Le bureau de l'Auditeur général en a dressé une et a constaté que plus de 30 sociétés n'y figuraient pas et, apparemment, n'étaient pas soumises aux règles de gestion financières prévues par la loi sur l'administration financière. C'est incroyable et pourtant les sociétés de la Couronne et leur filiales continuent à proliférer dans notre pays.

Une voix: Cela vous étonne?

M. Mazankowski: Non, cela ne m'étonne pas mais me choque et m'exaspère. Après les révélations au sujet de l'Énergie atomique du Canada Limitée et de Polysar, il est facile de comprendre comment de tels problèmes peuvent surgir et pourquoi nous ne connaissons même pas le nombre exact de nos sociétés de la Couronne. Certes, nous devons mettre en doute la compétence de la direction de Polysar et de l'Énergie atomique. On a sûrement dû ne pas tenir compte en grande partie du rôle qu'elle a joué. Des sommes énormes ont été versées à des inconnus. Ces gens ont contourné des lois étrangères et le gouvernement n'a tout simplement rien fait ou y a consenti.

Il est évident que le gouvernement a utilisé les sociétés de la Couronne pour permettre à ses ministères de se dérober au contrôle du Parlement. Elles ne sont plus que des officines où l'on récompense les éminences grises et les argentiers du parti. Elles sont devenues semblables au Sénat.

Je pourrais continuer, monsieur l'Orateur, mais mon temps de parole s'achève. Je terminerai donc en disant que le gouvernement actuel siphonne de 41 à 42 p. 100 du produit national brut. La part du fédéral augmente rapidement tandis que les conseils municipaux se font étrangler par les deux niveaux supérieurs de gouvernement. Les dépenses fédérales ont augmenté de 14 p. 100 cette année et augmenteront de 11 ou 12 p. 100 l'année prochaine. L'année précédente, c'était environ 18 p. 100. On devait, paraît-il, contenir les hausses qui ne dépasseraient pas la croissance du produit national brut. On est loin du compte. On sait qu'on nous présentera trois ou quatre budgets supplémentaires et on parle, ironie, de coupures et de restrictions.

Il faut se demander s'il y a une solution et s'il sera jamais possible de régler le problème qui fait l'objet de la motion à l'étude. Il y a lieu, me semble-t-il, d'étudier sérieusement le taux de croissance, les pouvoirs et la grandeur de la bureaucratie. Il faut s'occuper de la mauvaise gestion des sociétés de la Couronne qui absorbent une large part des recettes fiscales. Il faut chercher sérieusement un meilleur mécanisme pour plani-